
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EYGLIES**

Séance du : 9 juin 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyglies, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 11 ; votants : 13 ;

Présents : Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Nicolas DUBOIS, Jean-Marc POULLILIAN, Jean-François PORTET, Etienne HUMBERT, Marietta DE WEERT, Jacques ROUX, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, Mickaël CHEBANCE et Agnès SIMOND

Absents : Vincent PELLETIER

Procuration : Eric COUDRON à Jacques ROUX, Séverine QUICHOT à Marietta DE WEERT et Anne-Laure DUPASQUIER à Anne CHOUVET

Secrétaire de séance : Marietta DE WEERT

Objet : Attributions de subvention à l'association Kav'Alp pour l'année 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer spécifiquement sur l'octroi des subventions communales aux différentes associations et organismes.

Il est proposé d'attribuer pour l'exercice 2023, une subvention à l'association Kav'Alp pour l'organisation d'un spectacle équestre au plan d'eau le jour de la fête du Lac, d'un montant de 300,00€.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

Vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- **Décide** d'attribuer une subvention à l'association Kav'Alp d'un montant de 300,00€ pour l'année 2023.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au Budget Principal 2023 de la commune.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Anne CHOUVET

